



Saint Sulpice le Dunois

Magazine

semestriel d'informations municipales

n° 58

JUILLET 2018



Inauguration des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux le samedi 19 mai 2018

De gauche à droite : Michel VERGNIER, Maire de Guéret - Président de l'Association des Maire de la Creuse, Philippe CHOPIN, Préfet de la Creuse, Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Jean-Baptiste MOREAU, Député de la Creuse et son suppléant, Vincent Turpinat, Christine GAVINI-CHEVET, Rectrice de l'Académie de Limoges, François BAROIN, Ancien Ministre - Maire de Troyes et Président de l'AMF (Association des Maires de France), Mme Ghislaine CERCLAY, Directrice d'école, Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education nationale, Gérard DELAFONT, Maire de Saint Sulpice le Dunois, Mme Jennifer PASCAL, professeur des écoles. Présents à l'inauguration mais ne figurant pas sur le cliché : Geneviève BARAT, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine, Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental de la Creuse, Etienne LEJEUNE, Président de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse, André MAVIGNER, Maire de Bénévent-l'Abbaye et Président du Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC).

MAGAZINE n° 58 - Juillet 2018 - SOMMAIRE

Le mot du Maire	3 à 4
L'agenda des élus	4 à 5
Les dossiers du Conseil	6 à 11
Le projet médiathèque 3ème lieu et maisons des associations	12 à 13
Inauguration du 19 mai 2018	14 à 15
32ème exposition d'art	16
Le devoir de mémoire	17
Bibliothèque communale	18
Atelier Terre Dunoise	19
Atelier de poterie	19
Du côté des écoles	20 à 21
CTCA	22 à 23
Messe du Mas Saint Jean	23
Comité des Fêtes	24
Pêche	25
Dynamy Club	26
ACCA	26
Le Club de l'Amitié	26
L'Association les Bout' Choux Dunois	27
Infos pêle-mêle	28 à 29
Défilé de voitures à Lagemorin	29
Etat civil	29
Nouvelles activités économiques	30
Santé urgences	31
Mots croisés (Claude et Jeannette Barcat)	31
La Mairie à votre service	32
Infos diverses, affiche concert et stage vocal, et repas à domicile	32



Le Mot du Maire

Le premier semestre de 2018 a vu la fin des travaux entrepris en 2016 pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux : mairie, école, logement avec la création d'une chaufferie bois d'une part et la salle polyvalente d'autre part.

Cette dernière était plus mal en point que prévu puisqu'il a fallu changer la charpente de la partie arrière ce qui a entraîné un coût supplémentaire.

Je remercie M. le Préfet Chopin et ses services de nous avoir accordé une aide complémentaire.

L'inauguration officielle de l'ensemble de ces travaux suite au vernissage de l'Exposition d'Art s'est déroulée le 19 mai 2018 dans une ambiance chaleureuse et décontractée en présence du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer grâce à la complicité de François Baroin, ancien ministre, Président de l'Association des Maires de France et résident secondaire dans notre commune, du Préfet et des élus creusois, Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental, du Député Jean-Baptiste Moreau et son suppléant, du sénateur Jean-Jacques Lozach, du Président de l'Association des Maires de la Creuse, Michel Vergnier, Etienne Lejeune, Président de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse et de nombreux sulpiciens et sulpiciennes. Une belle journée pour la municipalité et les entreprises présentes puisque la qualité de la rénovation énergétique a été reconnue par l'État, la Région, le Département et l'Europe qui ont financé les travaux à hauteur de 75%.

Les travaux en 2018 concernent l'effacement des réseaux dans le Bourg. Ils devraient démarrer dans les prochaines semaines et entraîneront des perturbations pour la circulation dans le Bourg. Il faut les accepter puisque cela nous permettra d'avoir des réseaux sécurisés.

Nous profiterons de ces travaux pour réaliser l'illumination de l'église.

En octobre, des travaux seront réalisés à l'Auberge dans le cadre de la rénovation énergétique et de l'accessibilité des handicapés. L'État, la Région et l'Europe participeront au financement.

.../...

Le dernier chantier en cours concerne le projet de médiathèque troisième lieu et de locaux associatifs dans la maison Jouhannet dont le Conseil Municipal a fait l'acquisition.

Le dossier en est au stade de l'avant-projet sommaire (APS). La Préfecture de la Creuse est favorable au projet et s'est engagée à financer grâce à deux dotations (DETR et DSIL). La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bordeaux a donné son accord de principe et confirmera en septembre 2018 après avoir reçu le dossier au stade avant-projet définitif (APD) et du dossier de consultation des entreprises (DCE). Le Département se prononcera à l'automne, sa participation habituelle est fixée à 10%. L'objectif de la municipalité est d'obtenir un financement de l'Etat et du Département à hauteur de 80%. Une réunion publique sera organisée à l'automne pour présenter le projet.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du magazine municipal en remerciant tous ceux qui ont contribué à le réaliser.

Bel été 2018 à tous.

Le 13 juillet, Gérard Delafont.



L'agenda des élus

JANVIER

08-Réunion Vice-Présidents ComCom La Souterraine
10-Réunion communes création groupement de commandes recherche Eau au Pays Dunois - Mairie de Dun le Palestel
15-Com Com : Commission évaluation charges transférées
16-Commission Accessibilité Préfecture
19-atelier Partenarial Contrat avec Région Nouvelle Aquitaine
20-Nuit de la lecture à la bibliothèque
24-Réunion groupement Eau - Mairie de Dun le Palestel
25-Réunion Association des Maires sur la préparation du budget - Guéret
26-Commission Marchés Publics - La Souterraine
27-Vœux Commune d'Arrènes
29-Conseil Municipal
31-Comité de suivi cantine

FEVRIER

02-Réunion chantier salle polyvalente
05-Bureau La Palette
06-Réunion d'information sur la TEOMI
12-Réunion Vice-Présidents ComCom
13-Commission travaux
15-Comité de pilotage Dossier Médiathèque - Mairie

15-Réunion carte scolaire - Mairie La Souterraine
20-Commission des finances ComCom St Agant de Versillat
22-Concertation Pays Sud et Ouest Creuse - La Souterraine
23-Inauguration travaux Mairie de Bénévent l'Abbaye
26-Rencontre avec le Conseil Départemental pour le contrat territorial - La Souterraine
26-Bureau La Palette - Dun le Palestel
26-Comité Syndical SMIPAC - St Maurice La Souterraine
27-Bureau ComCom - La Souterraine
28-Commission Administrative liste électorale - Mairie

MARS

01-Conseil Communautaire Azérables
02-Réunion chantier Salle Polyvalente
05-Comité de pilotage Contrat Région Pays Sud Ouest Creuse - Bourgneuf
06-Réunion Syndicat des Energies de la Creuse - Guéret
08-Comité de pilotage contrat territorial Pays Sud Ouest Creuse avec Région Aquitaine - Aubusson
12-Déploiement fibre optique Maison de l'Economie - Guéret
12-Réunion Maire et Adjointes avec La Celle Dunoise
12-Réunion Vice-Présidents ComCom
14-Visite Médiathèque Royère de Vassivière
15-Conseil Municipal
16-Marché Maîtrise d'œuvre Médiathèque : ouverture des plis - Mairie
16-Réunion chantier salle polyvalente
16-Assemblée Générale La Palette

19-Cérémonie Monument aux Morts pour Cessez le Feu 19 mars 1962 en Algérie
19-Conseil d'Ecole – La Celle Dunoise
19-Conseil Communautaire – Mairie La Souterraine
20-Analyse des offres pour maîtrise d'œuvre Médiathèque – Mairie
20-Maison de l'Emploi et de la Formation – La Souterraine
22-Conseil Municipal
26-Conseil d'Administration La Palette
27-Entretiens avec 3 maîtres d'œuvre pour la Médiathèque
30-Comité de pilotage GALSOCLe – La Souterraine

AVRIL

06-Réunion chantier La Palette
06-Etude notaire pour achat Maison JOUHANNET
06-Commission des finances communales - Mairie
09-Réunion avec ENEDIS pour chantier enfouissement H.T – La Celle Dunoise
09-Réunion présentation projets locaux associatifs aux associations communales
12-Conseil Communautaire – Grand Bourg
12-Réunion chantier La Palette
13-Conseil Municipal
20-Commission CDCI – Préfecture Guéret
20-Réunion chantier salle polyvalente
20-Commission d'évaluation des charges transférées – La Souterraine
23-Bureau La Palette
23-Réunion Vice-Présidents ComCom
25-Comité Technique Projet territorial avec Région Nouvelle Aquitaine
27-Réunion sur les circuits courts pôle domotique – Guéret

MAI

03-Comité de pilotage Médiathèque
07-Commission Sécurité salle polyvalente
08-Cérémonie Monument aux Morts armistice 8 mai 1945
11-Réunion chantier salle polyvalente
15-Réunion projet alimentaire territorial creusois – Guéret
16-Contrat avec Région Nouvelle Aquitaine
16-Comité de pilotage Aubusson
19-Inauguration travaux Mairie Ecole Salle polyvalente et vernissage expo
22-Présentation incitative chambres consulaires pour filières viande et lait – Guéret
22-Réunion bureau La Palette
23-Commission des finances ComCom et Conseil Communautaire St Germain Beaupré
28-Inauguration Monument à la Résistance à Saint-Sébastien

JUN

01-Présentation Espace Test Lycée Agricole AHUN
01-Cérémonie pour départ Préfet – Préfecture
03-Clôture Expo Art Salle Polyvalente
04-Bureau La Palette
04-Réunion Vice présidents ComCom
05-Bureau GALSOCLe – Bourgneuf
05-Essai illumination église par le SDEC
06-Réunion commission projet social Médiathèque
08-Commission développement local ComCom – Dun-le-Palestel
08-Commission culturelle Dun le Palestel
11-Groupement de commandes recherche en Eau Mairie Dun-le-Palestel
11-Rencontre avec les sénateurs de la Creuse

13-Rencontre avec le technicien sécurité de l'Education Nationale pour l'Ecole
13-Préparation règlement pour salle polyvalente
14-Conseil d'Ecole – Mairie de St Sulpice
15-Projet Circuits courts avec Département, chambres Consulaire et les ComCom – Guéret
15-Réunion V.P. pour compétences ComCom La Souterraine
15-Inauguration atelier poterie céramique de Catherine Evrard 12 rue Principale
18-Présentation dossier avant-projet sommaire par Architecte du Comité de Pilotage
19-Comité de pilotage contrat cohésion et organisation avec Région Nouvelle Aquitaine Lycée Favard - Guéret
19-Rencontre avec Mme La Préfète salle du Conseil de la Souterraine
19-Conseil d'Administration La Palette
19-Conseil Municipal
20-Réunion V.P ComCom – La Souterraine
21-Réunion CDCI – Préfecture
22-SMIPAC
25-Conseil Communautaire Dun le Palestel
26-Réunion ENEDIS pour enfouissement HT dans le bourg
26-Rendu du Diagnostic sur alimentation cantines LCD – SSLD
26-GALSOCLe Comité Unique de concertation – Bourgneuf

JUILLET

04-Commission Communale des Impôts Directs – Mairie
04-Réunion Conseil Départemental sur projet alimentaire creusois
05-Bilan et projet Centre Social
06-Réunion Evolis23 sur ordures ménagères communes
06-Vernissage expo l'œil et la main – Fresselines
07-Concert Eglise Clara et Jan HUGO
08-Intervillages au stade de la Brande

GLOSSAIRE:

CDCI: Commission Départementale Coopération Intercommunale
ComCom: Communauté de Communes
GAL-SOCLe: Groupe d'Action Locale Sud Ouest Creuse Leader
V.P: Vice-Président communauté de communes

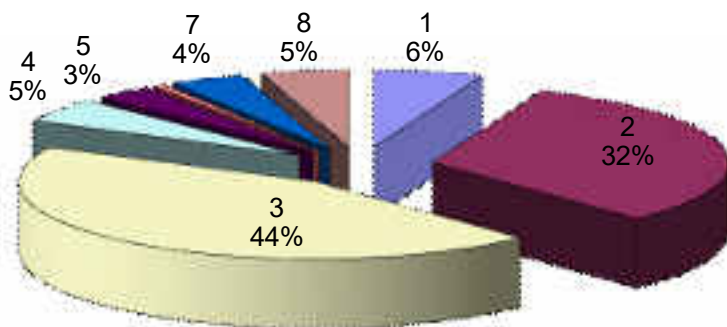
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dépenses

Dépenses de gestion des services

1 - Charges à caractère général	87 444.59
2 - Charges de personnel et frais assimilés	197 132.52
3 - Autres charges de gestion courante	154 753.00
4 - Attribution compensation ComCom+JA	4 730.00
Total dépenses de gestion	444 060.11
Intérêts des emprunts	440.66
TOTAL DEPENSES REELLES	444 500.77
Amortissements	20 012.03
Amortis. assurance dommages ouvrage bât. cnx	437.00
TOTAL OPERATION D'ORDRE	20 449.03
TOTAL DEPENSES 2017	464 949.80

recettes de gestion des services



RESULTAT 2017

298 286.67

Affectation :

Fonctionnement 2018
298 286.67

Dépenses

Dépenses de gestion des services

Charges à caractère général	35 119.92
Charges de Personnels	12 707.53
Agence de l'eau - taxes 2017	9 598.00
Total dépenses de gestion	57 425.45
Intérêts des emprunts	1 703.68
TOTAL DEPENSES REELLES 2017	59 129.13
Dotations aux amortissements	17 628.58
TOTAL OPERATION D'ORDRE	17 628.58
TOTAL DEPENSES 2017	76 757.71

B.A. C.C.A.S.

Excédent reporté sur 2018 : **1 315.85**

Recettes

Recettes de gestion des services

Eau	54 794.03
Assainissement	2 651.13
Taxes Agence de l'eau	9 721.19
TOTAL RECETTES REELLES 2017	67 166.35
Reprise de subventions	4 222.69
TOTAL OPERATION D'ORDRE	4 222.69
TOTAL RECETTES	71 389.04
Résultats antérieurs cumulés	40 159.59
TOTAL RECETTES 2017	111 548.63

B.A. services eau

RESULTAT 2017

34 790.92

Affectation :

Fonctionnement 2018
34 790.92

Dépenses

Colis de Noël	1 341.94
Divers	288.60
TOTAL	1 630.54

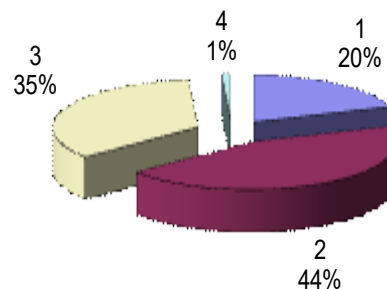
Recettes

Subvention	1 700.00
Excédent antérieur reporté	1 246.39
TOTAL	2 946.39

FONCTIONNEMENT

Budget

dépenses de gestion des services



Recettes

Recettes de gestion des services

1 - Produits des services	32 102.68
2 - Impôts et taxes	170 944.42
3 - Dotations et participations	237 697.92
4 - Part Cne La Celle dépenses Personnel cantines et école maternelle	27 141.77
5 - Part BA eau	16 697.49
6 - Atténuation de charges salariales	3 546.44
7 - Péréquation ressources comcom	21 680.00
8 - Autres produits de gestion courante	25 411.01
Total recettes de gestion	535 221.73
Produits financiers	2.40
Produits exceptionnels	1 109.00
TOTAL RECETTES REELLES	536 333.13
Sub. d'investissement transférées	1 111.08
TOTAL OPERATION D'ORDRE	1 111.08
TOTAL RECETTES	537 444.21
Résultats antérieurs cumulés	225 792.26
TOTAL RECETTES 2017	763 236.47

INVESTISSEMENT



principal

Dépenses

Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	3 391.90
Garanties de loyer	0
Mat.pr activités motricité salle d'activités	6 569.65
Réfection partie du mur (bât. derrière le cimetière)	2 653.18
Réparation fontaine Les Velledries	1 560.00
Restauration mur annexe de l'Auberge maçonnerie	787.00
Achat de véhicule Kangoo II	8 995.76
Achat armoire positive à l'Auberge	1 254.00
Achat armoire négative pour la cantine	1 639.20
Achat écran plat mairie	230.40
Achat destructeur papiers	216.00
Achat disques durs externes pour SVG mairie	424.80
Amélioration performances énergétiques bât. cnx	180 260.94
Travaux salle polyvalente	11 559.98
Frais d'études pour l'Auberge	270.00
TOTAL DEPENSES REELLES 2017	219 812.81
Reprise subventions	1 111.08
TOTAL OPERATION D'ORDRE	1 111.08
TOTAL DEPENSES	220 923.89
Résultat de clôture 2016 reporté	74 972.33
RESTES A REALISER	152 580.26
TOTAL DEPENSES 2017	448 476.48

Recettes

Recettes réelles

FCTVA	8 184.86
1641 - HO - Emprunts	39 895.00
Matériel de motricité salle d'activités	3 832.30
Amendes de police	454.23
Salle polyvalente	
Etat - DETR 2017	1 575.63
Amélioration performances énergétiques bât.cx	
Etat - DETR 2016	77 348.52
REGION	8 430.50
SDEC	35 000.00
Dépôts et cautionnements reçus	20.13
Excédents fonctionnement capitalisés	95 512.35
TOTAL RECETTES REELLES 2017	270 253.52
TOTAL OPERATION D'ORDRE	20 449.03
TOTAL RECETTES	290 702.55
RESTES A REALISER	192 947.00
TOTAL RECETTES 2017	483 649.55

Excédent de financement = 35 173.07



et assainissement

Rénovation de la salle polyvalente

Dépenses

Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	2 866.37
Travaux compteurs et télégestion	21 308.24
Pose robinet flotteur réglage altimétrique réservoir Les Bordes	1 692.00
TOTAL DEPENSES REELLES	25 866.61
Reprise de subventions	4 222.69
TOTAL OPERATION D'ORDRE	4 222.69
TOTAL DEPENSES	30 089.30
RESTES A REALISER	34 524.29
TOTAL DEPENSES 2017	64 613.59

Recettes

Recettes réelles

FCTVA	979.91
TOTAL RECETTES REELLES	979.91
Amortissements	17 628.58
TOTAL OPERATION D'ORDRE	17 628.58
Affectation résultat fonct. 16	42 815.05
TOTAL RECETTES	61 423.54
RESTES A REALISER	13 766.89
TOTAL RECETTES 2017	75 190.43

RESULTAT = 10 576.84



Taux d'imposition de 2018

Taxes	Taux 2017	Taux votés pour 2018
d'habitation	10,40	10,40
foncière (bâti)	13,40	13,40
foncière (non bâti)	51,92	51,92



Vote des subventions 2018

AFN Cté Naillat/Fleurat/Colondannes/Dun/St Sulpice	50.00
Alcool Assistance	31.00
Association des crématistes de la Creuse	50.00
Association Vocalise	100.00
Centre des Jeunes Agriculteurs	40.00
CO Tour cycliste du Pays Dunois	282,24
Col. Dun le Palestel - Ass sportive	50.00
Comice agricole Dun le Palestel	100.00
Comité des fêtes	650.00
Conciliateurs de justice et médiateurs du Limousin	60.00
Coopérative scolaire	210.00
Croix rouge Dun le Palestel	60.00
DDEN Union Creuse	50.00
Dynamy'Club St Sulpice	200.00
FNATH	20.00
Lire en Creuse	50.00
Rugby Club Dunois	50.00
Sapeurs pompiers Bussière Dunoise	31.00
Sapeurs pompiers Dun Le Palestel	31.00
Secours populaire de la Creuse	60.00
Solidarité Paysans Limousin	50.00
SPA Guéret	40.00
Les Bouf'Choux Dunois	100.00
Sur délibération	434.76
Total	2 800.00



Mise aux normes accessibilité et remplacement de menuiseries extérieures à l'Auberge de la Fontaine aux Loups

Après avoir adopté l'APS (avant-projet sommaire) concernant le dossier ci-dessus, le Conseil Municipal a validé l'APD (avant -projet définitif) pour un montant de 76 415.00 € HT.

Dépenses HT:
Financements :

Nature des dépenses	TOTAL	%
Mise aux normes accessibilité	23 450.00 €	31
Remplacement menuiseries	42 200.00 €	55
Honoraires Moe	10 765.00 €	14

Mise aux normes accessibilité et rénovation

Nature des dépenses	TOTAL	%
Etat	26 745.00 €	35
Contrat de ruralité	20 280.00 €	27
Région	13 755.00 €	18
Quote-part communale	15 635.00 €	20

thermique de la salle polyvalente

Afin de compléter les informations de ce dossier paru dans le dernier magazine (n° 57, page 6), des avenants ont été adoptés pour un montant de 30 323.93 € HT, incluant les prestations suivantes :
- remplacement de la charpente pour cause de menace de ruine,

- démolition et remplacement du carrelage afin de conserver un niveau avec l'office et le bar,
- mise en place d'une isolation suite à la modification de l'estrade et dans le cadre du remplacement de la charpente, installation d'un parapluie démontable pour protéger les parquets,
- remplacement du plafond des sanitaires (les plaques de plâtre sont gorgées d'humidité),
- rénovation de la ventilation des sanitaires,
- la fourniture et pose de tasseaux support de cimaises,
- remplacement de l'alarme incendie,
- remplacement du chauffe-eau existant qui est hors-service et WC extérieur cassé,
- remise en état du meuble du bar.

Financement de l'opération :

Travaux d'isolation du grenier, école et cantine à prévoir

Suite aux intempéries du 1er trimestre 2018, l'eau

Dépenses	Montant HT	Recettes	
Lot 1	31 287.30 €	DETR 50%	111 672.60 €
Lot 2	45 592.66 €	DSIL 30%*	31 512.50 €
Lot 3	21 377.00 €	Conseil Départemental	7 500.00 €
Lot 4	40 422.91 €	*sur la base de la 1 ^{ère} estimation des travaux, soit 105 041.67 €	
Lot 5	31 700.00 €		
Lot 6	25 899.94 €		
S/TOTAL 1	196 279.81 €		
M. d'œuvre	17 750.00 €		
C. technique	1 500.00 €		
SPS	2 160.00 €		
Diag. amiante	326.67 €		
Publicité	812.82 €		
Prestation "attestation handicapés"	150.00 €		
Assurance dommages ouvrage	4 365.90 €		
S/TOTAL 2	27 065.39 €	Total des subventions	150 685.10 €
TOTAL GENERAL	223 345.20€	FCTVA n+2	43 965.05 €
TVA	44 669.04 €	Quote-part communale	73 364.09 €
MONTANT 268 014.24 € TTC			



dormante a gelé dans les circuits du chauffage de l'école, manquant d'isolation. La SARL Parbaud a proposé un devis de calorifuge qui s'élève à 5 000 € HT. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR sera déposé.

Redevance pour l'occupation du domaine public - 2018

Conformément au Décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances et droits de passage dus par les opérateurs de communications électroniques pour l'occupation du domaine public, la somme demandée à Orange sera de 1 918.47 €.





Organisation du temps scolaire à la rentrée scolaire 2018/2019

M. l'Inspecteur d'Académie des services de l'éducation nationale de la Creuse a demandé une modification éventuelle des horaires de l'école relevant de la compétence de la Commune.

Sur le fondement du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques (article D.521-12 du code de l'éducation), les enseignements peuvent être répartis sur quatre jours hebdomadaires, ceci après avis conforme du conseil d'école et délibération de la Commune.

D'autre part, le conseil d'école, qui s'est tenu le 19 mars 2018, ne s'est pas prononcé et les représentants des parents d'élèves du R.P.I. La Celle Dunoise – Saint Sulpice le Dunois ont communiqué les résultats sur la consultation concernant l'organisation du temps scolaire à 4 jours et demi incluant les activités périscolaires, à savoir :

. La Celle Dunoise : 10 voix contre et 6 pour

. St Sulpice le Dunois : 16 voix contre et 6 pour.

Pour les enseignants du R.P.I, s'est dégagé un avis partagé : favorable aux activités périscolaires qui sont bénéfiques aux enfants âgés de 8 à 11 ans et celles-ci sont mal adaptées pour les jeunes enfants âgés de 3 à 7 ans.

Quant aux élus, ils se sont interrogés sur :

. l'attribution de l'aide par l'Etat pour ces activités périscolaires si la semaine à 4 jours et demi est maintenue ;

. l'organisation des transports scolaires.

Après délibération, décision du retour à quatre jours hebdomadaires de scolarité à la rentrée scolaire de septembre 2018 avec l'horaire suivant : 8h55 – 12h et 13h30 – 16h25.

Communauté de Communes des Monts et Vallées Ouest Creuse



1) Connaissance par le Conseil Municipal de la délibération n° DEL 180301-19 de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse (CCMVOC), décidant la possibilité statutaire d'adhérer à un Syndicat Mixte.

Adopté.

2) Connaissance du Conseil Municipal de la délibération n° DEL 180301-20 de l'assemblée délibérante de la CCMVOC, décidant l'harmonisation sur l'ensemble du territoire de la Communauté et adhésion de la Communauté de communes au syndicat Mixte DORSAL. Approuvé.

3) Connaissance du Conseil Municipal de la délibération n° DEL 180301-21 de l'assemblée délibérante de la CCMVOC, décidant la modification des statuts concernant le siège de la CCMVOC. Il est établi à La Souterraine - immeuble Les Tourterelles, 10 rue Joliot Curie.

Travaux de sectorisation des réseaux d'eau potable par la mise en place de compteurs généraux et d'une télégestion



Le Conseil Municipal a approuvé un avenant au marché de travaux pour la réalisation des travaux de

sectorisation et de télégestion des réseaux d'eau potable. Il a pour objet la prise en compte d'une charge supplémentaire suite à la mauvaise réception des données de télégestion (signal GSM très faible). Il est nécessaire de sortir le transmetteur de télégestion du regard C2/C3 sur un poteau téléphonique situé à proximité. Le coût de la plus-value est de 309.00 € HT. Le regard C9 est très souvent inondé. Cet avenant a également pour objet de prendre en compte le déplacement de la télésurveillance du regard C9, à l'extérieur de ce regard dans une armoire. Le coût de la plus-value est de 341.00 € HT.

Ces travaux supplémentaires entraînent une plus-value de 650.00 € HT.



Financement des assainissements non collectifs (ANC) – Maintien des aides AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

M. le Maire a rappelé, lors du Conseil en date du 13 avril dernier, l'activité et la situation du SPANC et a souligné notamment les efforts faits pour promouvoir les réhabilitations financées, dispositif positif et constructif. Cette action est considérée comme une contribution à la loi sur l'environnement. Il a signalé les perspectives négatives de financement par l'Agence de l'Eau.

- Considérant que les ANC représentent une solution essentielle de traitement des eaux usées en Creuse,

- Considérant la structuration existante des SPANC et les efforts faits pour organiser un service de qualité, malgré le côté impopulaire des contrôles imposés,

- Considérant que les fonds collectés par l'Agence de l'Eau ne sauraient être affectés à d'autre destination que les missions de l'Agence de l'Eau elle-même,

- Considérant que les aides de l'Agence de l'Eau ne sauraient délaissier les territoires ruraux,

- Considérant les enjeux économiques forts pour le secteur des travaux publics et du bâtiment liés aux réhabilitations des ANC,

- Considérant les efforts déjà déployés pour promouvoir les réhabilitations,

Considérant l'impact positif sur la perception des SPANC de ce dispositif

Le Conseil Municipal a décidé :

- de demander à l'Etat le maintien des budgets des Agences de l'Eau,

- de demander à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne le maintien de ses financements sur l'ANC et plus particulièrement sur le soutien aux réhabilitations des ANC non conformes.

Mise en place d'un groupement de commandes

Un groupement de commandes pour réaliser les études et travaux de recherche en eau profonde sur

les communes du groupement projeté - communes de Sagnat, Dun le Palestel, Lafat, Maison Feyne, Saint Sulpice le Dunois, Villard - a été mis en place.

Ce groupement de commande a pour but d'optimiser le coût des études et travaux et de poursuivre une logique de réflexion sur les ressources en eau à l'échelle du territoire concerné. La commune de Sagnat a été désignée comme coordinateur et MM. Bruno Dardaillon est titulaire, M. Géard Delafont, suppléant.



BUDGET PREVISIONNEL 2018

Budget principal

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Dépenses de gestion des services

Charges à caractère général	123 500.00
Charges de Personnels	205 318.00
Atténuations de produits	8 677.00
Autres charges de gestion courante	152 313.00
Charges exceptionnelles	1 680.00
Imprévus	31 836.49
Total dépenses de gestion	523 324.49
Intérêts des emprunts	1 704.51
TOTAL DEPENSES REELLES	525 029.00
Amortissements	27 942.00
Virement à l'investissement	278 526.52
TOTAL OPERATION D'ORDRE	306 468.52
TOTAL PREVISION DEPENSES	831 497.52

Dépenses

Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	7 775.14
Remboursement caution locative	4 970.00
Travaux bât.Puygerolles + Menuiseries atelier	3 321.24
Achat écran plat 22 " pour l'école	190.00
Autres immobilisations corporelles	164 432.77
Achat aspirateur	1 400.00
Travaux énergétiques bât. cnx	38 609.00
Travaux salle polyvalente	158 516.02
Travaux Auberge de la Fontaine aux Loups	76 415.00
Travaux enfouissement éclairage public +	61 168.00
Espace d'animation + activités RDC et 1 ^{er} étage	171 779.19
Médiathèque 3 ^{ème} lieu	248 805.30
Fermeture du préau de l'école	4 810.00
Traversée du Bourg : études et tranches de réalisation	40 000.00
Dépenses imprévues	49 000.00



TOTAL DEPENSES REELLES	1 031 191.66
Reprise subventions	6 866.00
TOTAL OPERATION D'ORDRE	6 866.00
TOTAL DEPENSES 2018	1 038 057.66
Solde 2017 reporté	5 193.67
TOTAL PREVISION DEPENSES	1 043 251.33

Recettes

Recettes de gestion des services

Produits des services	75 231.00
Impôts et taxes	189 374.00
Dotations et participations	232 559.00
Atténuations de charges	120.00
Autres produits	26 745.00
Total recettes de gestion	524 029.00
Produits financiers	0.00
Produits exceptionnels	1 000.00
TOTAL RECETTES REELLES	525 029.00
Sub. d'investissement transférées	2 500.00
Transfert charges de gestion courante	4 366.00
TOTAL OPERATION D'ORDRE	6 866.00
TOTAL RECETTES	531 895.00
Résultat 2017 reporté	299 602.52
TOTAL PREVISION RECETTES	831 497.52

Recettes

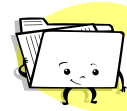
Recettes réelles

FCTVA	6 528.00
Cautions locatives	4 970.00
Emprunt	65 000.00
Subventions travaux énergétiques	110 490.63
- Etat	88 318.13
- Région	22 172.50
Subventions Auberge	60 780.00
- Région	13 755.00
- DETR + DSIL	47 025.00
Subventions salle polyvalente	146 949.85
- DETR + DSIL	137 879.85
- Département	7 500.00
- Certificats d'économie d'énergie	1 570.00
Subventions travaux enfouissement éclairage public + illumination l'église	27 034.61
- DETR	17 317.41
- SDEC	9 717.20
Subventions Espace d'animation + activités RDC et 1^{er} étage	114 519.47
- DETR + DSIL	114 519.47
Subventions Médiathèque 3^{ème} lieu	165 870.19
- DETR + DSIL	145 136.42
- Département	20 733.77
Subvention fermeture du préau de l'école	2 640.06
- DETR	2 640.06
Subventions traversée du Bourg	32 000.00
- DETR	14 000.00
- Région	14 000.00
- Département	4 000.00
TOTAL RECETTES REELLES	736 782.81
Amortissements	27 942.00
Prélèvement sur fonct. 2017	278 526.52
TOTAL OPERATION D'ORDRE	306 468.52
Affectation résultat fonct. 2017	-
TOTAL RECETTES	1 043 251.33
Solde 2017 reporté	0.00
TOTAL PREVISION RECETTES	1 043 251.33

INVESTISSEMENT



B.A. eau et assainissement



Dépenses

Dépenses de gestion des services

Charges à caractère général	35 997.00
Charges de Personnels	13 000.00
Reversement Agence de l'Eau	9 722.00
Charges de gestion courante	1 000.00
Total dépenses de gestion	59 719.00
Charges exceptionnelles	500.00
Intérêts des emprunts	1 600.00
TOTAL DEPENSES REELLES	61 819.00
Dotation aux amortissements	16 789.00
Virement à section d'investissement	27 312.92
TOTAL OPERATION D'ORDRE	44 101.92
TOTAL PREVISIONS DEPENSES	105 920.92

Recettes

Recettes de gestion des services

Produits de l'eau	53 913.00
Produits de l'assainissement	2 600.00
Taxes Agence de l'eau	9 781.00
Mandats annulés	500.00
TOTAL RECETTES REELLES	66 794.00
Reprise de subventions	4 336.00
TOTAL OPERATION D'ORDRE	4 336.00
TOTAL RECETTES	71 130.00
Excédent 2017 reporté	34 790.92
TOTAL PREVISIONS RECETTES	105 920.92

Dépenses

Dépenses réelles

Remboursement d'emprunt	2 946.92
Service de distribution de l'eau	38 980.84
Groupement de commandes n° 3 "recherche en eau"	17 322.00
Pose compteurs généraux + télégestion	34 524.29
Dépenses imprévus	1 000.00
TOTAL DEPENSES REELLES	94 774.05
Reprise de subventions	4 336.00
TOTAL OPERATION D'ORDRE	4 336.00
TOTAL PREVISIONS DEPENSES	99 110.05

Recettes

Recettes réelles

FCTVA	3 300.00
Subventions de l'Agence de l'Eau et Département - Pose compteurs généraux + télégestion	13 766.89
Subvention Groupement de commandes n° 3 "recherche en eau"	6 607.00
TOTAL RECETTES REELLES	23 673.89
Amortissements	16 789.00
Prélèvement sur fonct. 2017	27 312.92
TOTAL OPERATION D'ORDRE	44 101.92
TOTAL RECETTES	67 775.81
Solde 2017 reporté	31 334.24
TOTAL PREVISIONS RECETTES	99 110.05

Travaux à la salle polyvalente



Le projet médiathèque troisième lieu et maison des associations

1 - Présentation du projet :

La municipalité de Saint Sulpice le Dunois porte un projet ambitieux de construction d'une médiathèque troisième lieu et d'une maison des associations communale visant le développement culturel et social. La médiathèque, qui s'insérera dans un futur réseau de lecture publique à l'échelle de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse, aura pour vocation de rayonner sur le territoire et sera résolument orientée vers les habitants.

L'objectif est de développer le lien social et la



convivialité afin que la médiathèque soit un lieu d'échanges et de rencontres, au service de l'utilisateur et adapté à ses attentes et ses besoins.

Elle proposera des espaces conviviaux, aux enfants, adolescents et adultes, propices à une forte implication. Plus qu'un simple équipement, la médiathèque sera un espace porteur d'un projet de société : tisser du lien social et vivre ensemble à Saint Sulpice le Dunois.

Le projet culturel éducatif et social de la future médiathèque définira le projet de service pour 5 ans.

Afin d'établir ce projet, l'équipe de la bibliothèque et les membres de la commission sociale iront à la rencontre des habitants de la commune pour recueillir leur avis.

A l'issue de ce diagnostic, le Conseil Municipal fixera les orientations et les objectifs ainsi qu'un programme d'actions possibles à mettre en œuvre en fonction de nos moyens humains et financiers.

2 - Un bâtiment au service de la population :

La future médiathèque troisième lieu et la maison des associations seront installées au 6 rue des Fontenailles dont la commune vient de faire l'acquisition, à l'entrée du Bourg de St Sulpice le Dunois en venant de Dun-le-Palestel.

Le bâtiment, inhabité depuis plusieurs années suite à un incendie, en proximité de l'école et de la mairie, présentait une opportunité pour réaliser notre projet. L'expertise des structures du bâtiment a conclu qu'elles étaient saines.

D'une superficie d'environ 225 m² sur 2 niveaux, il fera l'objet d'une restauration importante dans le respect du développement durable.

Une terrasse extérieure, côté jardin, sera aménagée pour accueillir des lecteurs ou des activités récréatives.

La partie jardin pourra accueillir, pour une activité de jardinage, les enseignants et les élèves des 2 classes d'une part et d'autre part le jardin partagé (actuellement sur le terrain d'activités physiques de l'école sera transféré).

L'aménagement extérieur (hors terrasse) sera défini en coopération entre l'architecte du projet bâtiment, l'architecte paysagiste du C.A.U.E. et l'architecte de la communauté de communes.

3 - Une médiathèque nouvelle génération orientée vers les usagers :

La médiathèque se veut un lieu de vie, de rencontre ou de convivialité pour tous et pour chacun, très ouvert et générateur de lien social au cœur de la commune.

Un soin tout particulier sera apporté à la conception architecturale intérieure, à la scénographie, à la signalétique et à l'aménagement des espaces et collections.

La conception d'une médiathèque "troisième lieu" passe aussi par le développement de services innovants tels que l'élargissement des horaires, l'amélioration de l'accessibilité physique et numérique, les dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap, un accueil personnalisé et des actions en faveur de l'autonomie des publics, la mise à disposition d'outils numériques.

4 - Un élément important du réseau de lecture public :

Des partenariats sociaux et culturels seront développés par la médiathèque à l'échelle de la commune et plus largement du pays Dunois et de l'Ouest Creuse afin d'animer le territoire.

La médiathèque s'insérera dans un futur réseau de la lecture publique à l'échelle de la communauté de communes de l'Ouest Creuse afin d'entrer en synergie



avec les autres équipements culturels et de participer à la politique culturelle mise en place sur le territoire.

La future médiathèque pourra desservir une population résidant dans les communes limitrophes ne disposant pas d'équipement de lecture performant : La Celle Dunoise, le Bourg d'Hem, Chambon Ste Croix... et représentant entre 1 800 et 2 000 personnes comprenant la population municipale, la population comptée à part et les résidents secondaires (circ. Ministère de la Culture pour la Dotation Générale de Décentralisation - DGD).

► La future médiathèque pourra devenir un équipement d'équilibre sur le territoire afin de jouer un

rôle de relai de la bibliothèque départementale de la creuse et accueillir des évènements.

La future médiathèque développera un partenariat sur le Pays Dunois avec le Collège, l'association de La Palette associant un tiers lieu social, éducatif et économique, et la Vallée des Peintres.

☞ **Contrôle technique :**

- APAVE - Montluçon (03)

☞ **S.P.S. (Sécurité protection de la santé) :**

- APAVE - Montluçon (03)

☞ **Amiante :**

- Cabinet Alvarez - La Souterraine (23)



Après face arrière, côté jardin



Vision de l'étage, à l'intérieur

☞ **L'équipe de maîtrise d'œuvre chargée du projet :**

- SARL BAUDOIN Béatrice, architecte - Aubusson (23)
- SARL CHARISSOU-BATUT, économistes - Guéret (23)
- Bureau d'études Mathieu Pénaud , BET fluides - Aubusson (23)

Plan de financement prévisionnel du projet

Montant total du projet HT	Montant des subventions sollicitées			
	ETAT	DEPARTEMENT	EUROPE	QUOTE-PART COMMUNALE
542 679.00 €	355 751.85 €	38 568.85 €	35 676.18 €	104 149.76 €

Gérard DELAFONT

Inauguration des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux
le samedi 19 mai 2018 à 15h





32ème exposition d'art



L'exposition de Saint Sulpice le Dunois, essentiellement portée sur les tableaux d'artistes locaux, ouvre ses portes traditionnellement le dimanche de Pâques ; la 32^{ème} a été retardée en raison de travaux et a eu lieu du 20 mai au 03 juin 2018.

Au soir du dimanche 03 juin, il a été dépouillé le vote du public qui est proposé pour attribuer les deux prix offerts par la Commune organisatrice. Un pastel de Sharon Coupland « Un regard dans la brume » a reçu la majorité des préférences ; en ex-aequo une huile de Jean-Marie Laberthonnière « Barrière enneigée » et une autre huile d'Annie Wybrecht-Dubois « Grison » se partagent le second prix. Le prix du jury a été attribué à José Espada, pour sa fidélité à l'exposition et la qualité de ses pastels.

Des œuvres offertes par les artistes ont été ensuite tirées au sort sur les numéros de catalogues ; restent à retirer auprès du secrétariat de mairie les oeuvres attribuées aux numéros des catalogues : 7 – 10 – 17 – 21 – 30 – 54 – 77 – 100 – 108 – 111. Elles sont disponibles jusqu'au 31 août 2018.

De grande qualité, l'exposition de peintures sera de nouveau au rendez-vous de pâques 2019.

L'artisanat d'art est aussi présent en permanence à Saint-Sulpice-le-Dunois ... notamment la poterie, que vous trouverez au bourg à l'atelier « Terre Dunoise » de Catherine Evrard en exposition-vente et auprès de Marion Balet et son petit atelier.



Annick BEAUCHET

Samedi 26 mai 2018

"Nos aïeux à table et en peinture"

par Marie-Jeanne GROSSET-CLERGEAU et aidée par sa sœur Marie-Françoise CLERGEAU



Conférence

Festin somptueux (*Les Noces de Cana – Véronèse*) ou simple déjeuner de paysans (*Le Mangeur de fèves – Annibal Carrache*), moment de paix d'une bonne tasse de thé (*Chardin*) ou repas familial (*Portrait de famille – Van Heemskercke*), le repas est un sujet prisé par les peintres. Il leur donne le plaisir de brosser des natures mortes évoquant les victuailles et les objets des tables de nos aïeux, comme les artistes flamands et hollandais, et plus près de nous Auguste Clergeau. L'exemple le plus connu est celui de Chardin, peignant aussi bien le repas (*Le Benedicite*) que ce que l'on mange (*La Raie, La Brioche, etc.*).

Œuvres d'art, précieuses évocations du passé, témoins des mœurs de nos devanciers, certains tableaux sont aussi révélateurs de la gourmandise de leur auteur !

Marie-Jeanne Grosset-Clergeau, 13 juillet 2018

Le devoir de mémoire

Le 19 Mars 2018 au Monument



**Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962
de la Guerre d'Algérie**



Le 8 Mai 2018 au Monument



Bibliothèque communale



Nicolas Gouny est illustrateur jeunesse depuis plus de dix ans.

Le 20 janvier, comme de nombreux sites en France, votre bibliothèque a ouvert ses portes en soirée pour la Nuit de la Lecture. Les animations ont rencontré un vif succès. Nicolas Gouny, auteur et illustrateur local, a enchanté petits et grands avec ses jolies dédicaces et la soirée Pyjama a accueilli 17 paires d'oreilles attentives. Merci au public de s'être déplacé et d'avoir joué le jeu. Ce bilan positif nous fait dire dès à présent, que rendez-vous est pris pour la troisième édition le samedi

s'est enrichie d'une série de documentaires au titre évocateur "Je sais ce que je mange". Elle met en lumière quelques aliments incontournables, tels que, le riz, le chocolat, les tomates, etc...d'où viennent-ils, comment sont-ils cultivés, exploités. A l'heure du regain d'une alimentation plus saine et plus respectueuse pour la planète, de beaux livres illustrés par Nicolas Gouny, à mettre en toutes les mains.



19 janvier 2019.

La Bande Dessinée était à l'honneur du 3 avril au 22 avril dans le cadre des "journées de la BD". Etaient présentées dans notre local, 4 planches originales appartenant à Michel Janvier (illustrateur, dessinateur, coloriste et lettré de BD). Cette exposition "multi-sites" était organisée par le réseau de lecture publique. Des dizaines d'originaux étaient visibles dans 18 sites sur la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse.

Justement, parlons-en de la Bande Dessinée.

Colorée ou en noir et blanc, croquée en quelques traits ou au contraire, dessinée dans les menus détails, on y trouve tous les thèmes dans tous les genres, des temps reculés de la Préhistoire à la Science-Fiction en passant par des sujets contemporains. Certaines très documentées historiquement. De tous les formats, de toutes les épaisseurs, pour tous les goûts et tous les âges, la BD, tout un univers, pensez-y !

En cette fin d'année scolaire, toute l'équipe remercie les enseignantes qui ont accompagné les 2 classes et ainsi permis aux 39 élèves d'emprunter un livre chaque semaine.

Pour finir, la Bourse aux livres se tiendra les 17 et 18 novembre 2018 dans la salle polyvalente rénovée. Elle sera agrémentée d'œuvres d'art. En effet, cette année elle accueillera pour la seconde fois, l'exposition d'Art contemporain portée par l'association L'Insu.

Bon été à tous et bonne lecture.

Monique GUEROT-VALLETTE

Concert Chant et Piano le 7 juillet 2018



Clara et Jan Hugo ont donné un concert le 7 Juillet à l'église en partenariat avec France Bleu Creuse. Ils nous ont interprété des œuvres de Chopin, Saint Saens, Bachelet, Gounod, Bellini, Liszt et Rossini. Quel moment magique !!

Les spectateurs sont tous repartis émerveillés par autant de talent.

Nous avons repris RV pour l'année prochaine.

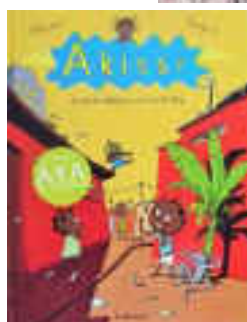
Marie-Claude GUIGNAT



Par notre



ailleurs, collection Jeunesse



ATELIER TERRE DUNOISE

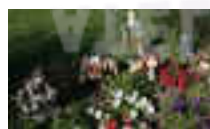


L'inauguration du nouvel espace atelier de poterie à Saint Sulpice le Dunois, 7 rue Principale, a eu lieu le 15 juin dernier.

Catherine EVRARD

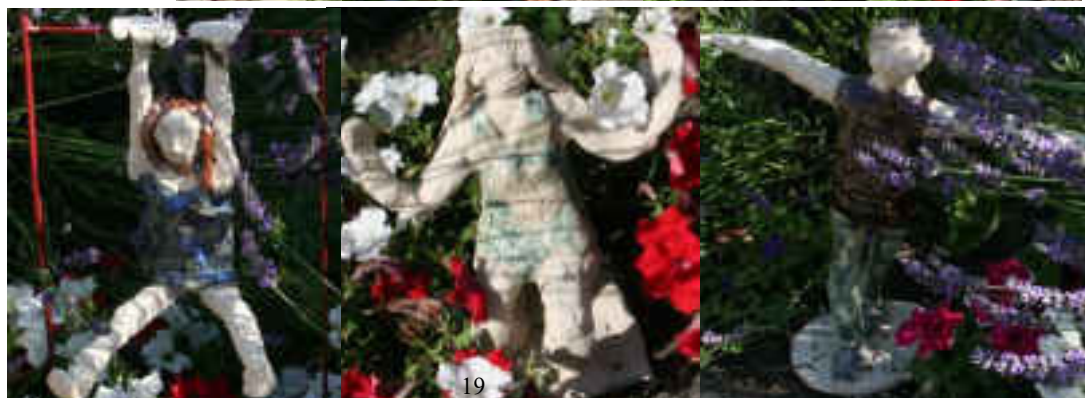


ATELIER DE POTERIE



Les enfants de l'atelier de la poterie shifumi ont présenté, du 30 juin au 7 juillet, sur les parterres de la mairie, leur exposition de cirque.

Marion BALET, atelier de poterie, 22 rue Principale



Voyage autour du monde avec les élèves du RPI

Les quatre classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal La Celle Dunoise, Saint Sulpice le Dunois ont fêté la fin de l'année scolaire vendredi 22 juin à la salle des fêtes de Saint Sulpice en présentant à leurs familles un voyage autour de la Terre.



Les enfants se préparent.

La classe des petites et moyennes section, après une présentation d'acro chaises, nous a invités à embarquer en avion pour leur première étape en Inde. Sur une musique bollywoodienne, les plus jeunes avaient créé une chorégraphie riche en couleurs et en rythmes. Puis les Grandes Sections, CP nous ont emmenés en



Acrobaties sur une chaise ou acro chaise.

Amérique avec deux danses brillamment exécutées, tout en rouge et blanc avant d'interpréter *l'Amérique*, empruntée à Joe Dassin. Ce sont ensuite les élèves de CE1 et CE2 de Madame Lebras qui nous ont transportés en Afrique. Ils nous ont présenté un conte Togolais tout à la fois joué, chanté, dansé, mis en musique. Leur prestation a été très appréciée. Enfin, les plus grands, les élèves de CM2 ont créé une chorégraphie de cirque russe, entre la danse contemporaine et la jonglerie. Ils avaient aussi tissé le fil d'Ariane du spectacle en écrivant des textes entre chaque tableau, textes dits en français... et en anglais.

Isabelle Evrard, présidente de l'association des Bout'choux Dunois a alors procédé au tirage des grilles du petit jardinier, au profit de l'école. Nombreux ont été les heureux gagnants qui sont repartis avec des plants pour leurs jardins. La soirée s'est terminée dans la joie autour d'un repas partagé.

L'équipe enseignante se joint à moi pour remercier la municipalité et ses agents qui ont mis à



Les familles sont venues, très nombreuses.

disposition la salle des loisirs toute neuve, tous les membres de l'association des Bout'choux pour leur implication et les familles qui sont venues nous soutenir et nous applaudir.

Et bientôt, une nouvelle année scolaire à St Sulpice le Dunois. La prochaine année scolaire verra le renouvellement partiel de l'équipe enseignante : Madame Cerclay, directrice, conserve la classe des Tout petits, Petits, Moyens ; Madame Pascal est remplacée par Madame Devauchelle, qui est titularisée sur le poste. Elles prennent toutes deux leurs fonctions à temps partiel. Les effectifs sont en légère baisse, avec 12 élèves prévus en CP, 8 en Grande Section (soit 20 élèves dans la classe des plus grands) ; 10 élèves en Moyenne Section et 4 en Petite Section (14 élèves pour la classe des plus jeunes). Madame Guérot Vallette, ATSEM, entame une formation et sera remplacée chaque lundi de l'année par Madame Leseau.

Les conseils municipaux du RPI ayant voté une modification du rythme de la semaine scolaire, les écoliers auront désormais classe le lundis, mardis, jeudis et vendredis, à raison de six heures par jour.

Un nouveau projet d'école sera mis en place, pour la période couvrant les trois prochaines années scolaires. L'axe principal en sera très certainement l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, se déclinant autour de nombreuses actions, rencontres, visites et découvertes.

Nous vous souhaitons un joyeux été à tous.

Madame Cerclay



Sortie de fin d'année sur l'île de Vassivière, le petit train fait la joie de tous.

Pique-nique au soleil

Le projet poterie et patrimoine Pourquoi la poterie ?

Nous faisons de la poterie pour décorer le village de la Celle Dunoise. Nous avons fait des recherches historiques, pour apprendre dans quelle maison il y avait quel métier, et pour connaître l'histoire de notre village.



Les étapes du projet

Pour commencer, il y a eu 3 étapes.

La 1ère étape était d'observer le village en nous promenant dans les différentes rues.

La 2ème consistait à regarder des photos anciennes et lire des textes sur l'histoire du village. Nous avons alors choisi sur quels lieux emblématiques du village nous voulions travailler.

Pour la 3ème étape nous avons rencontré deux dames qui s'appellent Nicole et Huguette et qui sont venues nous dire comment était la Celle Dunoise à l'époque.

Pour réaliser les poteries nous avons l'aide d'une céramiste, Marion Balet. C'est elle qui nous fait faire la poterie. Son atelier est à Saint Sulpice Le Dunois. Avec elle nous avons fait les croquis et le modelage. Puis Marion fera la cuisson. Ensuite nous allons émailler les œuvres. Quand nous aurons fini, les cantonniers vont installer les autoportraits en poterie sur le mur de l'école, les blasons sur les maisons et les plaques sur les endroits indiqués comme la cartonnerie Jean, la Roseraie, le pont et l'école.

Les groupes

Groupe 1 - Les modillons : le premier groupe est composé d' Aimie, Maël, Alicia, Mélissa, Clémentine, Tamati, Baptiste et Louna. Ils font des modillons* pour installer sur le muret le long de l'église.

* Ornements placés sous une corniche décorant une église romane. Les modillons sont un peu comme des gargouilles mais à la différence que les gargouilles sont



des parties prolongeant une gouttière.

Groupe 2 - Les blasons des anciens métiers :

Jérémy fait le blason du cordonnier, Adeline fabrique celui du couturier, Bruno réalise celui du boucher, Horatio fait le boulanger, Eline fait l'épicier, Noah l'auberge des pêcheurs, Alice le forgeron et Léa le coiffeur.

Ces blasons iront sur les façades des maisons des habitants de la rue de la Marche à l'emplacement des anciens métiers.

Groupe 3 - Le mur de la paix : Hugo, Camille et Aline



font des colombes pour représenter la paix, sur le mur derrière le monument aux morts.

Animaux et fleurs : des animaux qui seront placés dans la Roseraie sont faits par Tyméo, Pierre et Lola. Les fleurs, aussi placées dans la Roseraie, sont faites par Mathis et Célia.

Groupe 4 - Les lieux emblématiques :

Eléa et Loane réalisent une plaque sur la cartonnerie Jean. Léonard et Yann

font le pont. Jessy et Brandon travaillent sur l'école. Et Tatiana et Stan font le panneau pour la Roseraie.

Tous les groupes :

Nous faisons aussi nos autoportraits que nous allons accrocher sur le mur le long de l'école. En dessous il y aura nos prénoms.



Nous sommes très contents de faire ce projet. Ça nous apprend des choses. Merci à tout le monde pour avoir lu notre article.



Nous remercions également Marion la potière et les cantonniers, pour la réalisation de ce projet.

Ce projet est réalisé avec le concours technique et financier de : la DRAC, la municipalité de La Celle Dunoise, les archives départementales, les bâtiments de France, le rectorat.



Bénédicte DUQUEROIX

Le Contrat Territorial Creuse Aval : à la reconquête des milieux aquatiques (2017-2021)



Depuis de nombreuses années, la **Communauté d'Agglomération du Grand Guéret** (CA Grd Guéret), le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents** (SIARCA) et la **Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest** (CCCSO) entretiennent les cours d'eau de leurs territoires et notamment, ceux du bassin versant de la Creuse.

Aujourd'hui, ces trois structures s'engagent dans une démarche commune pour restaurer les cours d'eau et les zones humides de ce territoire à travers la mise en œuvre d'un **Contrat Territorial Milieux Aquatiques : le CTMA Creuse Aval**.

Elles sont accompagnées par de nombreux **maîtres d'ouvrages** :

- La Fédération Départementale des Associations Agréées de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Creuse (FDAAPPMA23),
- le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin (CEN),
- la Chambre d'Agriculture de la Creuse (CDA23),
- l'association l'Écuro - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays Creusois,
- et la Ville de Guéret,

et trois **financeurs publics** :

- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- le Département de la Creuse,
- et la Région Nouvelle Aquitaine.

milieux aquatiques.

Il est conclu pour une durée de 5 ans entre les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques ou financiers.

Un CTMA, c'est :

- un territoire hydrographique cohérent : le bassin versant d'un cours d'eau,
- des enjeux identifiés et partagés,
- des acteurs qui s'associent pour répondre aux enjeux de l'eau,
- des porteurs de projet qui veillent à la coordination des actions,
- des maîtres d'ouvrage mobilisés,
- la condition pour obtenir des financements publics pour réaliser les actions du contrat,
- un accompagnement technique des partenaires,
- des travaux,
- de la communication sur les actions,
- la sensibilisation des acteurs et des habitants,
- l'évaluation et le suivi du contrat...



Enjeux du contrat :

- Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau (hydromorphologie)
- Maintenir une activité agricole en préservant les zones humides
- Suivre et améliorer la qualité des eaux et des habitats
- Améliorer la connaissance du territoire
- Informer et sensibiliser tous les publics sur les problématiques liées à l'eau
- Accompagner la dynamique de territoire

Actions du contrat :

Les travaux étant situés essentiellement sur des terrains privés et faisant l'objet d'un financement public, une Déclaration d'Intérêt Général a été prononcée par le Préfet après enquête publique (arrêté n°23-2017-11-17-003).

► *Restauration de la ripisylve :*

Les nombreux embâcles et une ripisylve (boisement de berges) trop présente, parfois vieillissante ou non adaptée, engendrent des problématiques liées à la qualité des eaux, la circulation sédimentaire, l'érosion des berges, la stabilité des ouvrages d'art, l'inondation sur les secteurs à risque...

Les objectifs principaux sont de restaurer l'écoulement des eaux et d'éviter que les embâcles ne viennent obstruer les ponts et autres ouvrages d'art.

Il s'agit de travaux de restauration légère : élagage, taille de la végétation des rives, débroussaillage des tunnels végétaux, abattage des arbres problématiques...

Les embâcles sont retirés de façon sélective en fonction des enjeux : habitats aquatiques, espèces protégées, proximité d'ouvrage d'art...

Sur notre commune, seul le ruisseau d'Isle a été réalisé à ce jour.

► *Aménagement de points d'abreuvement et protection des berges :*



CTMA : un outil pour faciliter l'action

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) est un outil financier contractuel, proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dans le but de réduire les différentes sources de pollutions ou de dégradations physiques des

Lorsque le bétail accède au cours d'eau de façon sauvage, de nombreuses altérations en découlent : déstabilisation des berges, colmatage du lit mineur par le sable et les sédiments fins, élargissement du cours d'eau, pollution par les matières fécales et augmentation des matières en suspension dans l'eau... Cette thématique est donc une priorité sur le territoire du CTMA.

Les actions permettant de répondre à cette problématique sont les suivantes :

- la mise en place de points d'abreuvement stabilisés,
- la mise en défens des berges (pose de clôtures),
- la sensibilisation des agriculteurs aux bonnes pratiques.

Les propriétaires et/ou exploitants agricoles situés sur le périmètre d'actions du contrat seront rencontrés et les besoins étudiés selon les enjeux locaux.

Des **conventions** seront ensuite établies avec les maîtres d'ouvrage concernés pour permettre l'aménagement de passages à gué ou points d'abreuvement et la mise en place de clôtures pour protéger les berges des cours d'eau.

Sur notre commune, les démarches sont en cours pour une réalisation à l'automne.

► *Restauration de la continuité écologique et gestion des étangs :*

La continuité écologique, dans une rivière, se définit par la possibilité de circulation des espèces aquatiques et des sédiments (sables, graviers...). La continuité entre amont et aval est très souvent entravée par les obstacles transversaux comme les seuils, barrages, passages busés mal calés, embâcles, éventuellement certains étangs...

De ce fait, des actions multiples sont possibles pour améliorer la **continuité écologique** :

- effacement d'ouvrages ruinés,
- recalage de passages busés,
- aménagements de seuils...

Pour les seuils de la Creuse, seules des études (d'aide à la décision pouvant aller jusqu'à l'avant-projet) sont prévues au programme d'actions du CTMA.

Concernant la **gestion des étangs**, elle répond principalement à un enjeu de « gestion de la ressource en eau » (quantité). Les actions de mises aux normes ou d'effacement permettent également de traiter d'autres problématiques : continuité écologique, qualité de l'eau, qualité de l'habitat...

Cette gestion peut se décliner en plusieurs mesures :

- effacement des étangs abandonnés ou dérivation d'étangs,
- contrôle des débits réservés ou réalisation de répartiteur de débits,
- création de bassin de décantation, de pêche, de moine...

Afin d'améliorer qualitativement et quantitativement la ressource en eau, la CA Grd Guéret et le SIARCA se proposent d'**accompagner les propriétaires volontaires** pour l'aménagement de leur ouvrage : réalisation d'études préalables, conseils...

Autres actions du contrat :

- Restauration des habitats aquatiques
- Gestion et préservation des zones humides
- Lutte contre les espèces envahissantes

(plantes exotiques, ragondins)

- Animation, communication et sensibilisation
- Suivi et évaluation du contrat...

Pour ces derniers, des cages de capture sont à votre disposition (5 par communes). Si vous êtes intéressés, rapprochez vous de votre secrétariat de mairie.

Contacts :

Anne FERANDON – CA Grd Guéret : anne.ferandon@agglo-grandgueret.fr ou 05 55 41 02 04

Céline MEUNIER – SIARCA : cmeunier@cpiepayscreusois.com ou 05 55 61 95 87

Bruno GUERRERO – CCCSO : environnement@ciate.net ou 05 55 62 56 77

Pierre-Henri PARDOUX – FDAAPPMA23 : php.fede23@orange.fr ou 05 55 52 24 70

Yvan GRUGIER – CEN Limousin: ygrugier@conservatoirelimousin.com ou 05 55 03 98 25

Guy LABAYE – CDA23 : guy.labaye@creuse.chambagri.fr ou 05 55 61 50 00

Amélie BODIN – CPIE23 : contact@cpiepayscreusois.com ou 05 55 61 95 87



La Messe du Mas St Jean s'est déroulée le 23 juin à 18 heures, par une belle soirée à l'ombre de notre tilleul séculaire. Une centaine de personnes de St Sulpice et des communes environnantes se sont déplacées pour assister à la cérémonie qui avait été avancée au 23, mais tout le monde avait été bien informé grâce aux articles passés dans les journaux par la paroisse.

Annie a offert la traditionnelle brioche et aidée de Cyril et Isabelle a décoré la Chapelle. L'année prochaine la messe aura lieu le lundi 24 juin.



Messe du Mas Saint Jean

Marie-Claude GUIGNAT



Comité des Fêtes

Ce début d'année a pour une fois été très calme suite aux travaux de réfection de la salle des fêtes mais cette attente a été fortement récompensée lorsque nous avons découvert les lieux lors de l'inauguration.

Nous avons commencé les festivités, le 8 Juillet par les jeux inter-villages. Cette année 4 équipes ont profitées pleinement de la piscine en s'affrontant sur des épreuves toutes aussi difficiles les unes que les autres dans une ambiance festive.

La fête locale reste organisée les 14 et 15 Août.

Au programme le 14 en soirée, la magie sera au rendez-vous avec MAGIC'PHILIPSON.

Le 15, le vide grenier, défilé de voitures anciennes avec le club « Rétromobile Dunois », l'après-midi concours de pétanque et course de tracteurs tondeuses (inscription obligatoire pour des raisons de sécurité et d'organisation).

Les gourmands pourront satisfaire leur appétit avec l'entrecôte frites le midi et le fondu creusois en soirée sous le thème des années 80 avec le spectacle FRENZY 80, composé d'une première partie avec Elodie Dubois (chanteuse de variétés) puis d'une seconde partie avec Philippe Doux DJ animateur pour pouvoir enflammer la piste de danse.

Le 20 octobre aura lieu le 2^{ème} « Dîner de cons », nous comptons sur vous pour mettre une ambiance aussi folle que l'année dernière (bien évidemment, cette année nous devons être plus sage vis-à-vis des locaux !!!).

Nous clôturerons cette année par un concours de belotte le 10 novembre.

Nous tenons à remercier les personnes présentes à nos manifestations et surtout toute l'équipe de bénévoles présents autour de nous sans qui rien ne serait possible et avec qui nous travaillons toujours dans la bonne humeur. C'est ce qui fait notre réussite !!!

Bon été à toutes et à tous !

**Les co-présidentes
CHATEAU Maryse
DARDAILLON Aurélie**



Initiation à la pêche au Courtieux avec l'AAPPMA* "La Truite"

Ils étaient dix-sept le
mardi 03 juillet 2018 au
bord de l'étang du Bois,
dix-sept élèves de CP

de l'école de Saint Sulpice le Dunois accompagnés de
leurs maîtres pour une matinée d'initiation pêche
organisée par l'AAPPMA de Saint Sulpice.

Après distribution des cannes, tout ce petit monde se
met en place avec leurs accompagnateurs, les lignes
sont dépliées, les asticots au bout de l'hameçon un peu
d'appât dispersé le long du bord et c'est parti

Les gardons sont présents, les perches puis c'est autour
des truites. Là, plus de difficultés, quelques-unes
repartent avec le bas de ligne mais nos spécialistes sont
là pour réparer.

Pas de compétition, mais ensuite autour de la table
garnie de jus de fruits et de gourmandises, il était
quand même question de score.

Cette matinée s'est terminée dans la bonne humeur et
peut-être avec l'intention d'aller à la pêche pendant les
vacances.

Quant aux vingt-deux spécialistes qui encadraient les
enfants, la réunion s'est terminée autour d'une bonne
table.

Merci à tous et particulièrement à Franck et Marie pour
l'accueil à l'étang.

Et à bientôt au bord de l'eau.

Les cartes de pêche, sont en vente à l'Office de
Tourisme de Dun le Palestel – Merci !

Claude BARCAT





DYNAMY CLUB

Une nouvelle saison s'achève, la motivation a été au rendez-vous ! 22 adhérentes aux séances de gymnastique et 21 aux séances de zumba.

Nous remercions à nouveau la Commune de La Celle Dunoise qui nous a prêté ses salles pendant les travaux à St Sulpice le Dunois. Nous avons ainsi pu poursuivre nos activités. Merci également à l'ACE pour le prêt de matériel.

Les séances reprendront en septembre à St Sulpice le Dunois : le mardi de 20h45 à 21h45 pour la gym et le jeudi de 20h15 à 21h15 pour la zumba.



N'hésitez pas à venir faire un essai (2 séances gratuites) !

Pour tous renseignements 05.55.89.73.18.

2 circuits étaient proposés, 143 marcheurs sont venus découvrir de beaux paysages, nous sommes très contentes de ce succès !

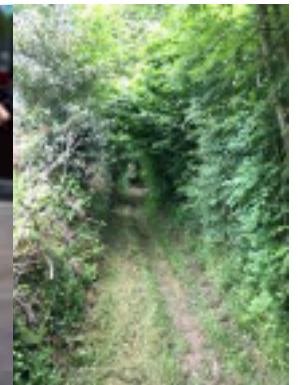
Un grand merci à Monique Guérot-Vallette, Clara Joyeux, Franck Joyeux, Laurent Joyeux, Madame et Monsieur Roger Luinaud, ainsi qu'aux adhérentes qui ont aidé le jour J, et bien sûr à tous les randonneurs !

Très bel été à tous,

Nathalie Augendre



Notre randonnée pédestre organisée grâce à l'aide précieuse de Monique Guérot-Vallette a eu lieu dimanche 27 mai.



ACCA

L'été approche, on va espérer qu'il sera moins agité et moins mouillé que la période que nous traversons. Orages, pluies, tout cela est loin d'être agréable et lorsque à la télévision défilent les images des dégâts causés par les intempéries on va jusqu'à ce dire que l'on échappe au pire. Toutes ces maisons dévastées, ces gens désespérés, quel triste spectacle ! Chez nous, les jardins, les champs sont dégradés par trop de pluie, sans doute viendra le temps de plus de sécheresse, je ne sais pas quand l'équilibre sera de retour. Pour les chasseurs on peut craindre pour les nichées de perdreaux et de faisans, il a déjà été vu des couvées réussies, il reste à espérer qu'elles se sauvent. Les prédateurs sont toujours bien là, les buses, en particulier, volent haut, surveillent leurs proies qui sans doute peuvent se cacher dans les hautes herbes. Je pensais, je pense toujours un peu, que les lapins avaient totalement disparu, il semble, et tant mieux, que par ci, par là, ils reviennent. On voit peu de lièvres ce qui a amené la dernière assemblée générale à prendre la décision de ramener le nombre de bracelet -lièvre à un par chasseur et par an. Puisque l'assemblée générale est évoquée, parlons-en. Elle s'est tenue le dimanche 10 juin dans notre toute nouvelle salle municipale, une belle réalisation. L'assistance a été conforme aux habitudes et l'ambiance en général assez agréable. Bien sûr je me suis fait menacer de mort, je dois dorénavant éviter de me trouver à pied au bord d'une route. S'il m'arrive malheur je veux bien que, comme dans la chanson, sur ma tombe on inscrive « ici git le roi des, non pas poivrots, il y a sans doute mieux que moi dans le genre, mais des imbéciles, celui qui a cru que les chasseurs de sanglier étaient capables de s'entendre ». Après tout l'erreur est humaine, les âmes les plus sages devraient pouvoir pardonner. Et il y en a pour penser que le métier de Président d'une ACCA est une

sinécure ! Soit, passons. Une nouveauté, il est fortement question que la chasse au perdreau soit prolongée, nous avons accepté qu'elle le soit jusqu'à la fermeture du lièvre, il reste à attendre l'arrêté préfectoral, il n'est pas paru au moment où je fais ma rédaction (encore un truc qui n'est pas une sinécure, de se mettre en tête à tête avec une page blanche). Que nous reste-t-il à faire maintenant ? Attendre, voir et espérer. Espérer quoi, surtout que les conditions climatiques se remettent en ordre, que nos agriculteurs puissent récolter dans de bonnes conditions, que le gibier prospère gentiment, que chacun puisse passer un été agréable. Les cartes de notre association seront vendues les 11 août et 8 septembre de 10h à 12h à la salle polyvalente les veilles d'ouverture sanglier et générale. Ne pas oublier de se munir de l'attestation d'assurance et du permis de chasse validé. A bientôt.

Jacques VALLADON

Le club de l'Amitié a organisé un repas au restaurant l'authentique à Lourdoueix St Pierre, puis le repas de la fête des mères et des pères à Fresselines au restaurant 'Les Artistes du Confluent'. Le méchoui aura lieu le 12 août 2018 avec sa kermesse.

Les intéressés pour nous succéder à la fin de l'année seront les bienvenus.

La Présidente, Jacqueline JOYEUX



association des parents d'élèves, les Bout'Choux Dunois

1 523 € d'investit cette année pour nos enfants

La saison 2017/2018 de l'association des parents d'élèves s'est clôturée dans la bonne humeur à l'occasion de la fête des écoles du R.P.I le 22 juin dernier à Saint Sulpice le Dunois, un repas partagé a réuni les parents en fin de soirée. Le spectacle des enfants s'est déroulé sous les applaudissements et de nombreux plants de légumes et de fleurs ont été remportés par les parents grâce à la tombola organisée par l'association.

L'association tient à rendre compte régulièrement sur les bénéfices réalisés, reversés aux écoles en fonction des projets ou besoins de l'équipe enseignante pendant l'année scolaire.

• **Bilan financier**

A l'issue de cette saison, le compte bancaire est **crédeur de 3 987.69 €**. C'est le résultat notamment du loto des écoles du 26 janvier dernier dont les bénéfices étaient de **1 512 €**, de la vente des calendriers scolaires qui a dégagé un bénéfice de **730 €** et de la tombola « *le petit jardinier* » qui a rapporté un bénéfice de **460.89 €**.

Une **soirée le 16 mars** dernier à l'occasion du brûlage de M. Carnaval a eu lieu à la Celle Dunoise avec la présence du groupe de musique Marchin'Sax, malgré une faible participation, cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Nous n'avons pas dégagé de bénéfice lors de cette soirée mais nous avons pu équilibrer les comptes grâce à la présence d'une buvette (cachet des musiciens 100 €). Merci à Li Baranger, parent d'élève, pour sa présence parmi nous et pour ses crêpes et autres merveilles dont la réputation n'est plus à faire.

D'autres projets sont en réflexion pour l'année prochaine : repas à thème, loto, fête du jeu ...

Nous remercions également la municipalité de St Sulpice le Dunois pour le versement de sa subvention de 100 €.

• **Les retombées financières pour nos chers bambins**

Participation à hauteur de **192 €** pour la visite du musée d'art contemporain à Vassivière avec l'école de St Sulpice le Dunois

Participation à hauteur de **120 €** pour la visite de la Cartonnerie Jean plus **273 €** pour la sortie **multi-activités à Vassivière** pour l'école de la Celle Dunoise

Provisionnement de **500 €** pour aider au financement du voyage en classe de mer qui doit avoir lieu dans 3 ans avec l'école de la Celle Dunoise.

Sans l'oublier l'achat d'instruments de musique et d'un tandem tricycle **pour un montant de 438 €** en fin d'année 2017.

Merci de votre présence à nos côtés lors des manifestations et n'hésitez pas à nous rejoindre même si votre disponibilité est limitée un coup de main est toujours le bienvenu

n'hésitez pas à nous contacter : lesboutchouxduois@gmail.com

Infos pêle-mêle

Gestion des déchets : la Tarification Incitative arrive !



Depuis le mois de mars, l'enquête de dotation pour les nouveaux bacs est en cours auprès des usagers concernés. Le temps est venu de vous redonner les éléments clés de la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).

Le déploiement est en cours

Depuis le 6 mars 2018, une équipe d'Ambassadeurs accrédités visitent tous les foyers des communes concernées par la Tarification Incitative. Ce travail de terrain représente un temps d'information générale et d'explications pratiques de ce que la TEOMi impliquera pour vous, habitants du territoire, et ce dès janvier 2019. Il vous sera indiqué le mode de présentation de vos déchets (en bacs individuels ou en contenants collectifs). Et pour les bacs individuels, il vous sera permis de choisir avec l'Ambassadeur, la taille des bacs à attribuer.

C'est aussi le moment important où à travers une enquête, Evolis 23 constitue la base de données* nécessaire au suivi de votre consommation du service. C'est notamment pour connaître la composition de votre foyer (nombre de personnes y habitant) et repérer les éventuelles difficultés de stockage, de présentation ou de collecte de bacs, ou encore les cas particuliers que l'enquête de terrain est incontournable.

Après les 33 communes pilotes** touchées en 2017, le second volet de l'enquête a débuté en mars dernier et se poursuit sur les 55 communes jusqu'en septembre 2018. Vous avez peut-être déjà été touché par la campagne de porte-à-porte.

Si vous étiez absent, un avis de passage a été laissé à votre adresse dans votre boîte aux lettres, vous indiquant la marche à suivre pour définir vos besoins. **Pensez bien à envoyer vos informations personnelles en remplissant le formulaire disponible en ligne** sur www.evolis23.fr rubrique «Tout savoir sur ma TEOMi» puis onglet «Outils pratiques».

Les étapes à venir

Après l'enquête de terrain pour définir le besoin de chaque foyer, les étapes techniques suivantes interviendront :

▶ Mi-septembre à fin novembre : livraison des bacs individuels pour le Recyclable (couverture jaune) et les Ordures Ménagères (couverture gris) ;

▶ Début janvier 2019 : début de l'année blanche, pour tester le nouveau dispositif ; les levées sont comptabilisées mais votre contribution reste la même. Vous pouvez ainsi estimer votre consommation du service et faire évoluer vos habitudes ;

▶ A partir de janvier 2020 : les levées sont comptabilisées au réel pour établir votre premier avis de TEOMi ;

▶ Octobre 2021 : réception de votre premier avis de TEOMi.

**Pour en savoir plus, contactez la
Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06
ou rendez-vous sur le site Internet www.evolis23.fr
rubrique «Tout savoir sur ma TEOMi»**

* déclaration CNIL : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Evolis 23 pour l'enquête de dotation TI. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06 ou par mail relationsusagers@evolis23.fr

**Arrèrès, Augères, Aulon, Azat Chatenet, Bénévent l'Abbaye, Bonnat, Chamborand, Champsanglard, Châtelus le Marcheix Ceyroux, Châtelus Malvaleix, Fleurat, Fursac, Genouillac, Jalesches, La Celette, La Forêt du Temple, Le Grand Bourg, Linard, Lizières, Lourdoueix St Pierre, Malval, Marsac, Measnes, Moutroux, Mourioux Vieilleville, Moutier Malcard, Nouziers, Roches, St Dizier les Domaines, St Goussaud, St Priest la Plaine, Tercillac.

Commission sociale

La commission sociale s'est réunie le 19 juin pour préparer l'été.

Cette année nous avons 42 foyers en surveillance canicule sur la commune. Les



Rappel horaire déchèterie Dun le Palestel

du mardi au samedi : de 9h à 12h.

membre du centre social doivent être très vigilants et attentifs à chacun de nos aînés, même si nous ne sommes pas vigilance orange. L'alerte est donnée par la préfecture quand la différence entre les températures de jours et de nuit est inférieure à 3°.

A chacun de nous tous d'avoir un « œil » sur notre voisin.

La commission sociale est pleinement impliquée dans le projet de la commune du 3ème lieu. Au cours de cette réunion des pistes ont été évoquées pour permettre au gens isolés ou pas de se rassembler autour d'une activité, d'un gâteau d'un moment de convivialité pour le mieux vivre ensemble.

Marie-Claude GUIGNAT



Communiqué de presse

Prévention contre les risques d'incendie en période de fortes chaleurs

En cette période de fortes chaleurs et de temps particulièrement sec, la Préfète de la Creuse appelle chacun à la vigilance concernant les risques d'incendie dans le département.

Pour rappel, il est strictement interdit, dans les espaces naturels combustibles (forêts, bois, landes, friches...) et à moins de 200 mètres de ces derniers, de faire usage du feu du 1^{er} mars au 30 septembre, et à plus forte raison en période estivale.

Les barbecues sauvages et les feux de camps sont strictement interdits, tout comme le fait de jeter des mégots de cigarette.

Les feux d'artifices doivent être tirés dans un endroit dégagé et éloigné des habitations (loin de tout espace boisé, de terrains récoltés ou de broussailles).

Il est recommandé aux agriculteurs ou personnes effectuant des travaux agricoles (récoltes, coupe des foins...) de les réaliser en dehors des pics de chaleur et de vents forts, de faire preuve de vigilance (surchauffe moteur), de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les risques de départ d'incendie et de prévoir des moyens d'extinction de premier niveau (1 extincteur eau pulvérisée par engin agricole ; tonne à eau...).

EN CAS D'INCENDIE DÉCLARÉ

- Appeler les sapeurs-pompiers au 18 ou 112
 - Attendre et guider les secours vers le sinistre
 - Se positionner hors du panache de fumée
 - Essayer d'éteindre le feu avec de la terre, du sable ou de l'eau
 - Ouvrir les portails et accès fermés à clef
- Plus d'informations sur : www.creuse.gouv.fr

Source : Préfecture de la Creuse

Un rassemblement de nos amis hollandais pour un beau défilé de voitures de la marque SINGER à Lagemorin



Etat Civil

Décès

Rectificatif 2017 :

Jean PASQUIGNON, 28 Chabannes, le 8 septembre

Hélène BOUET, veuve CHENIER, 7 Haut-Nouzirat, le 10 novembre

2018 :

Christian LEJEUNE, Le Mas Saint Jean, le 18 janvier

Jean Pierre ENIQUE, 5 les Bouiges d'en Haut, le 25 mai

Inhumations 2018

Daniel NICAUD (Bussière-Dunoise), le 02 février

Marcelle RICHARD née MEILLAUD (Chelles), le 20 mars

Jeanine DARDAILLON (Dun-le-Palestel), le 22 mars

Aimé DELAGE, (Dun-le-Palestel), le 24 avril

Naissances

Rectificatif 2017 :

Manon DALLOT, née le 18 août

Naëlle LAGAUTRIERE née le 16 juillet

2018 :

Lucille RICHOU, née le 12 avril

Nouvelles activités économiques...

Réflexologie
plantaire



"Les pieds, ... miroir du corps.
Ils nous parlent..."

*Bienvenue au
cabinet*

sur rendez-vous

23800 Saint Sulpice le Duonois
4 Le Chier,

Portable: 06 02 09 20 67

facebook: reflexoplantaire23.fr

mail: info@reflexoplantaire23.fr

site: www.reflexoplantaire23.fr

A bientôt, Ann

français - Nederlands - English

REFLEXOLOGIE

RELAXATION PROFONDE

DETENTE MUSCULAIRES

PAIX INTERIEURE

HARMONIE HORMONALE

LE MEILLEUR DE SOI

BEAUCOUP PLUS

QU'UN MASSAGE A PIEDS.



Venez l'essayer avec ce bon
découverte

qui vous offre €5 de remise

TPCV



Terrassement
Arrachage de
haie / souche
Drainage
Assainissement

devis gratuit

TPCV Christian Vareillaud
2 bis les Thermes
23800 ST Sulpice le Duonois

tél : 07 87 69 00 22
Mail : tpcvchristianvareillaud@outlook.fr

N° SIRET : 83931520700010

Ne pas jeter sur la voie publique / TPR1

SOCIETE EXISTANTE DEPUIS 1988

SARL DUPRE ASSAINISSEMENT

UNE ENTREPRISE ET UNE EQUIPE CREUSOISE
Vous propose des tarifs avantageux sur
les fosses septiques, fosses toutes eaux,
fosses étanches, bac à graisses à partir de
3 vidanges sur la même commune !

INTERVENTION RAPIDE !

(astreinte pour toutes urgences hors jours et heures d'ouvertures)

**Une équipe de professionnels à
votre écoute et à votre service !**

Zone artisanale la Jarrige

23320 St VAURY

Tel : 05.55.80.15.15

Mail : dupreassain@orange.fr

Site web : www.vidange-assainissement-gueret.fr/



D'autres entreprises sont également implantées sur le territoire creusois.

Urgence médicale grave : **15**

+++++
GARDES

- En dehors des heures d'ouverture habituelles
- des cas d'urgence grave

+++++

si vous souhaitez joindre un médecin :

depuis le 1^{er} octobre 2012, partout en Creuse

Médecin de garde
05.55.41.82.02

Votre appel sera dirigé vers le médecin de garde



si vous souhaitez joindre une pharmacie

+++++
Pharmacies de garde
pour connaître la pharmacie de garde
appelez le **3237**



- BARAILLE - Saint Sébastien : 05.55.63.50.59
BONGRAND - Dun le Palestel : 05.55.89.04.22
BONNIN - Bussière Dunoise : 05.55.81.62.17
LASFARGEAS - Dun le Palestel : 05.55.89.14.22
SERS - Dun le Palestel : 05.55.89.15.55
VERGUET - St Sulp. le Guérétois : 05.55.52.73.04
VERNET - Saint Vaury : 05.55.80.27.33

Mots croisés de
Claude Barcat

Résultats mots croisés
Magazine n° : 57

ROSEDINDE
ODILE-ARMA
SOT-R-REPU
IRIS -SCIH
EANES-EGAL
RN-T-DIESE
TTC-SEN-ES
IENISSEI-C
G-UL-LEA
EXTINCTEUR

Pour vous amuser

Horizontal

- 1 - Herbe aux perruches
- 2 - Militaire du service de l'intendance
- 3 - Cardinal -sa fête: le 17 juin
- 4 - Valeurs de nos campagnes
- 5 - affluent de la Loire -Choisit
- 6 - Soumis à un devoir strict
- 7 - Situé—Auxiliaire conjugué
- 8 - Langue du Midi -Tresse
- 9 -Tête d'Ibis -Argon -Institut supérieur des sciences Islamiques
- 10 - Dont on peut exprimer de l'huile -Possessif

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Vertical

- A - Albizia
- B - Terme pour designer quelqu'un -Missile balistique à longue portée
- C - Danse populaire hongroise
- D - Lycée professionnel -Centre d'entretien des navires de guerre
- E - Voyelle -Terme de Tennis -Communes des Charentes
- F -Liquide expulsé de couleur jaune - Eructation
- G - Distractif
- H - Saillies régulières d'une surface
- I - Remplacé par le Master -à la mode -Petit patron
- J -Article étranger-Boisson consommée comme apéritif



La Mairie à votre service

Horaires d'ouverture au Public du secrétariat

Lundi	8h.30 à 12 h.00	13h.30 à 17h.00
Mardi	8h.30 à 12 h 00	13h.30 à 17h.00
Mercredi	8h.30 à 12 h 00	13h.30 à 17h.00
Jeudi	8h.30 à 12 h.00	13h.30 à 17h.00
Vendredi	8h.30 à 12 h.00	13h.30 à 17h.00
Samedi	8h.30 à 12 h.00	

Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois
Mairie - 1 place du souvenir
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Secrétariat: 05 55 89 08 17
Maire : 05 55 89 25 47

@ : mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr



Bibliothèque

Mercredi de 14^h30 à 16^h00

Samedi de 10^h00 à 11^h30

Tél : 05 55 89 25 48

Possibilité de livrer à domicile les
personnes ne pouvant se déplacer

Concours communal de fleurissement : Le jury fera le tour des fleurissements les 23 et 24 juillet 2018

Repas à domicile

Un service pour le maintien à domicile des personnes qui n'ont plus l'autonomie suffisante pour confectionner leurs repas...
Un service souple d'utilisation :

- Pas d'engagement
- Pas de contrat
- Il n'est pas obligatoire de s'inscrire pour tous les repas de la semaine et il est possible d'utiliser ce service de façon temporaire, au retour d'une hospitalisation par exemple ou pendant l'absence d'une personne aidante.



Ce service a été mis en place en 1993 par la Charte Intercommunale du Pays Dunois dont les actions ont été reprises par la communauté de communes lors de sa création. Il a vocation à favoriser le maintien à domicile des personnes qui n'ont plus, de façon permanente ou temporaire, l'autonomie suffisante pour se préparer leur repas.

Le service propose une livraison à domicile de **repas équilibrés**, pour tous les jours de la semaine ou selon un rythme choisi. Composé de 6 éléments, les menus variés et adaptés (régime sans sel et diabétique) **élaborés par une diététicienne**.

Fabriqués en liaison froide, les repas sont présentés en barquette jetable à réchauffer. Ils sont livrés par Magali au moyen d'un véhicule frigorifique respectant la chaîne du froid, les après midis des lundi, mercredi, vendredi pour les lendemain et surlendemain.

Un menu à la carte : 3 à 4 choix pour chaque plat

Composition du Repas

- Une entrée, Viande ou Poisson, Légumes verts et féculents, Laitage ou Fromage, Dessert
- Salade ou soupe ou 2^e entrée pouvant être mangée le soir

Tarif :

- Repas livré : 8.30 €
- Facturation mensuelle à régler avant le 20 du mois suivant (frais facturation 1.52 €/mois)

L'inscription au service peut être faite par téléphone au 05.55.89.12.03 où Aurore est à votre disposition pour fournir tous renseignements complémentaires.

CONCERT PIANO-VOIX-GUITARE LE 11 AOÛT 2018 à 19h00 à l'Eglise de Saint-Sulpice-le-Dunois (23)

Organisé par la Commune
de
Saint-Sulpice-le-Dunois (23)



Marie Madeleine DUCHIER
Cantatrice - Professeur de chant



Accompagnement Jeyan CHAEE et Fabien LIESCHFELD, pianistes.

STAGE PUBLIC DE
FORMATION VOCALE

8.9.10.11 août 2018

Renseignements - inscriptions

Mairie Saint-Sulpice-le-Dunois

05 55 89 08 17

Il reste quelques places, si vous êtes intéressés, contactez la mairie.

www.paysdunois.fr

En partenariat avec la CREUSE
LE DÉPARTEMENT

Magazine semestriel d'informations municipales :

Dépôt légal : 1989 sous le n° 046

Directeur de publication : Gérard Delafont, Maire

Rédaction : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,

Bruno Dardaillon, Magali Grenier, Nathalie Arousseau

Photographies : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,

Claude Barcat, Yaya Mballo

Mise en page : Magali Grenier, Nathalie Arousseau

Distribution : les conseillers municipaux

Imprimé par : Espace copie plan - Rue du Docteur Brésard
23000 Guéret